

L'antiaugustinisme de Richard Simon

Richard Simon's Anti-Augustinism

Jacques Le Brun



Édition électronique

URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7899>

DOI : 10.4000/rhr.7899

ISSN : 2105-2573

Éditeur

Armand Colin

Édition imprimée

Date de publication : 1 juin 2012

Pagination : 257-273

ISBN : 978-2200-92794-3

ISSN : 0035-1423

Référence électronique

Jacques Le Brun, « L'antiaugustinisme de Richard Simon », *Revue de l'histoire des religions* [En ligne], 2 | 2012, mis en ligne le 01 juin 2015, consulté le 03 mai 2019. URL : <http://journals.openedition.org/rhr/7899> ; DOI : 10.4000/rhr.7899

JACQUES LE BRUN
École pratique des Hautes Études, Paris

L'antiaugustinisme de Richard Simon

Tout au long de sa carrière, Richard Simon a porté sur l'œuvre de saint Augustin des jugements critiques mais nuancés: « nouveauté » par rapport aux Pères grecs, ignorance des langues de la Bible, hébreu et grec, élaboration d'un système (la grâce « efficace ») en rupture avec la tradition. Bossuet s'opposa vivement à ces critiques; l'opposition entre les deux auteurs révèle l'opposition entre deux conceptions de la tradition et deux doctrines de la grâce.

Richard Simon's Anti-Augustinism

Throughout his career, Richard Simon passed critical but nuanced judgments on Saint Augustine's work: his "novelty" in comparison to the Greek Fathers, his ignorance of the Biblical languages, Hebrew and Greek, and his creation of a system ("efficient" grace) that broke with tradition. Bossuet vehemently protested against these criticisms; the opposition between the two authors reveals the opposition between two conceptions of tradition and two doctrines of grace.

En 1990, le P. Patric Ranson († 1992), prêtre de l'Église Orthodoxe française, publiait un livre sur *Richard Simon ou du caractère illégitime de l'augustinisme en théologie*¹. Ce livre, qui manifestait une lecture assez attentive des œuvres de Richard Simon, était surtout un élément d'une polémique théologique contre l'augustinisme et au-delà contre le catholicisme romain. Sur un ton passionné, le premier était dénoncé comme une « grande maladie au cœur de la théologie occidentale », qui avait introduit dans cette dernière une véritable « guerre civile »² ; l'augustinisme, en rupture avec la tradition ancienne de l'Église, aurait été une arme aux mains des « Franks » pour asseoir sur une idéologie reconnue leur pouvoir politique et pour justifier ce que P. Ranson appelle « le racisme frank »³, les « Franks » ayant été « les véritables initiateurs du racisme moderne »⁴. Nous ne reviendrons pas sur les aspects idéologiques de cette thèse où l'on reconnaît l'écho de conceptions historiographiques qui remontent au moins au xviii^e siècle, de Boulainvillier à Sieyès et à nombre de théoriciens politiques du xix^e siècle⁵, mais, quelles que soient les limites d'une thèse soutenue avec plus de passion que de rigueur et qui prend place dans des luttes idéologiques du xx^e siècle au sein de l'Église orthodoxe⁶, l'approche de l'œuvre de Richard Simon par l'axe de l'antiaugustinisme mérite d'être prise au sérieux et suivie avec précision ; et cela de plusieurs points de vue, par sa conception de l'exégèse biblique et par les conséquences théologiques du travail d'exégèse.

Il serait hasardeux de remonter jusqu'à 1657, d'aller jusqu'au collège des jésuites de Rouen où le recteur, le P. de Brisacier, était

1. P. Ranson, *Richard Simon ou du caractère illégitime de l'augustinisme en théologie*, Lausanne, L'Âge d'Homme, 1990, préface de Laurent Motte.

2. *Ibid.*, p. 8. Cette notion de guerre civile est reprise en mainte page, p. 21, 31, 115, 119, 135, etc.

3. *Ibid.*, p. 164. P. Ranson affecte d'utiliser cette orthographe pour désigner le peuple franc.

4. *Ibid.*, p. 165.

5. Voir Renée Simon, *Henry de Boulainvillier, historien, politique, philosophe, astrologue 1658-1722*, Paris, Boivin, s. d. Ces théories ont été analysées par Michel Foucault dans un de ses séminaires, « *Il faut défendre la société* », Paris, Gallimard-Le Seuil, 1997.

6. Voir P. Ranson, *Richard Simon...*, *op. cit.*, p. 209 son opposition aux tendances « philosophiques » de Boulgakov, Berdiaev, Florensky.

fort hostile aux jansénistes, pour trouver les premières causes des réserves de Richard Simon, élève en philosophie, à l'égard de la doctrine de saint Augustin. On doit en effet se garder de confondre antijansénisme et antiaugustinisme; nombre de jésuites, et plus tard Fénelon, se présenteront comme les champions de la véritable théologie de saint Augustin contre les défenseurs de l'*Augustinus*⁷. En tout cas, Simon, lors de son premier séjour à la Maison d'Institution de l'Oratoire en 1658, où il fut le condisciple et l'ami du P. Quesnel, et lors de son second séjour en 1662, trouvait un milieu ouvert à des influences philosophiques et théologiques variées. C'est d'ailleurs là qu'il fit la connaissance de son exact contemporain Nicolas Malebranche. Après avoir quitté Paris pour Juilly en 1663, Simon revint à la maison de la rue Saint-Honoré en 1665 où il retrouva Malebranche⁸: comme ce dernier, nombre d'oratoriens antijansénistes n'étaient nullement infidèles à la doctrine de saint Augustin⁹, aussi devons-nous toujours, à propos des prises de position de Simon, distinguer les amitiés ou inimitiés personnelles, les aspects philosophiques ou théologiques, les exigences d'une critique des textes.

Le premier jugement attesté de Richard Simon sur saint Augustin date de 1670-1671; il est rapporté dans un manuscrit rendant compte de conversations tenues dans un salon parisien, conversations au cours desquelles l'oratorien est mentionné à plusieurs reprises¹⁰. La première mention est un éloge de saint Augustin: «Le P. Simon, de

7. Pour la biographie de Simon et une étude générale de ses œuvres, voir Paul Auvray, *Richard Simon 1638-1712. Étude bio-bibliographique avec des textes inédits*, Paris, P.U.F., 1974, et notre article «Simon (Richard)» dans *Supplément au Dictionnaire de la Bible*, t. XII, Paris, Letouzey et Ané, 1996, fasc. 71, col. 1353-1383. Parmi la considérable bibliographie sur saint Augustin et l'augustinisme au XVII^e siècle, signalons *Le siècle de saint Augustin, XVII^e siècle*, avril-juin 1982, n° 135, 34^e année, n° 2; Bruno Neveu, «Le statut théologique de saint Augustin au XVII^e siècle», dans *Érudition et religion aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, Albin Michel, 1994, p. 473-490; *Augustinus in der Neuzeit*, Kurt Flasch et Dominique de Courcelles (éd.), Turnhout, Brepols, 1998; Collège de France, *Augustin au XVII^e siècle*, Actes du Colloque organisé par Carlo Ossola au Collège de France, Florence, Olschki, 2007.

8. Voir Henri Gouhier, *La vocation de Malebranche*, Paris, Vrin, 1926, p. 37-42 et 46-47.

9. Sur le climat à l'Oratoire à cette époque, voir les articles regroupés dans *Port-Royal et l'Oratoire, Chroniques de Port-Royal*, n° 50, 2001, *passim*.

10. Ce manuscrit, B.N. ms. n. a. fr. 4333 a été publié par Jean Lesaulnier, *Port-Royal insolite. Édition critique du Recueil de choses diverses*, Paris, Klincksieck, 1992.

l'Oratoire, estime *de Doctrina Christiana* de saint Augustin comme le plus beau livre qu'il ait fait. C'est où il a plus fait paraître de sens commun. Ce livre mérite d'être traduit. Il n'est fait que pour ôter les équivoques sur la grâce. Saint Augustin cite la version de saint Jérôme dans le *Speculum*»¹¹. À ce jugement il faut joindre celui que rapporte plus loin le manuscrit : «le P Simon dit que saint Jérôme était plus savant que saint Augustin et que saint Augustin a été le plus grand esprit du monde»¹². Ces réflexions sont intéressantes à plus d'un titre : bien loin d'accréditer l'idée d'une hostilité de principe de Simon à l'égard d'un Augustin corrupteur de la théologie traditionnelle, elles montrent que le jeune oratorien en fait un éloge du point de vue de l'intelligence et de l'élévation. Le «sens commun» dont est crédité l'auteur du *De Doctrina Christiana* est, selon le dictionnaire de l'Académie en 1694, la faculté de *juger* de tout ce que présentent les sens, la faculté de *juger* «raisonnablement» des choses ; c'est aussi la marque d'un «grand esprit». Il est vrai que pour la science c'est saint Jérôme qui l'emporte. Quant au *De Doctrina Christiana*, c'est pour les chapitres consacrés à l'interprétation de la Bible que Simon en fait l'éloge, comme il le fera quelques années plus tard dans son *Histoire critique du Vieux Testament*¹³. Enfin l'attention portée par Simon au *Speculum* attribué à saint Augustin montre que, trente ans avant la vive polémique avec dom Martianay à propos de cette attribution, l'oratorien s'intéressait à ce texte controversé¹⁴.

Il est vrai que l'admiration pour la hauteur d'esprit de saint Augustin n'empêchera pas Simon de souligner bientôt l'écart entre la doctrine du Père latin et celle des Pères grecs. C'est ce

11. B.N. ms. n. a. fr. 4333, f^o 77, éd. Lesaulnier, p. 292, conversation rapportée par le P. Garnier, jésuite.

12. *Ibid.*, f^o 149, éd. cit., p. 374.

13. R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, Rotterdam, 1685 [1^{re} éd. 1678], p. 388.

14. Voir les *Lettres critiques où l'on voit les sentiments de M. Simon sur plusieurs ouvrages nouveaux*, Bâle, 1699, 1^{re} lettre à M. l'abbé B[ignon], p. 28. Martianay répondra avec la *Suite des Entretiens ou Traité sur la vérité et la connaissance de la Sainte Ecriture*, 1703, le *Journal des Savants* du 31 juillet 1703, p. 423, se faisant l'écho de cette controverse sur l'authenticité du *Speculum*. La question reviendra dans le texte posthume de Simon, *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques et des Prolégomènes de la Bible publiés par M. Ellies Du Pin*, Paris, 1730, t. I, p. 143, où est encore contestée l'authenticité du livre attribué à saint Augustin par les bénédictins de Saint-Maur dans leur édition. Le débat reprendra sur d'autres bases dans les années 1954-1957 entre G. de Plinval et dom Capelle.

qu'il écrit en 1672 dans une lettre à M. G[aliot] à propos du *De Prædestinatione libri duo* (Rome, 1581) de Flaminius Nobilius¹⁵. Cette lettre est d'autant plus intéressante qu'en présentant l'opinion de Flaminius Nobilius à l'égard de saint Augustin (réfutation de saint Augustin à propos de la prédestination, préférence pour l'opinion des Pères grecs «plus conforme à toute l'ancienne tradition», mais respect pour saint Augustin «qui a rendu de très grands services à l'Église»)¹⁶, Richard Simon expose ce que sera son propre jugement, nuancé, sur saint Augustin lorsqu'il aura l'occasion de le développer, d'un côté des réserves, de l'autre le respect. Cette dualité est particulièrement visible lorsque Simon modifie son jugement au moment de la réécriture d'un texte. Ainsi dans les *Additions aux «Recherches curieuses sur la diversité des langues et religions» d'Edward Brerewood*, écrites en 1677¹⁷, nous trouvons des jugements sévères sur la méthode du Père latin, jugements qui seront repris, mais modifiés en un sens moins critique l'année suivante dans l'*Histoire critique du Vieux Testament*. En 1677, dans la préface de ses *Additions* au livre de Brerewood, Simon note que, faute de connaître l'hébreu, saint Augustin, écrivant sur la grâce contre les Manichéens, a dû se rétracter pour s'être «trop éloigné du sens littéral»; d'où l'aveu que le saint fait dans le *De Doctrina Christiana* de la nécessité de connaître le grec et l'hébreu pour interpréter l'Écriture¹⁸. Commentant les Psaumes, saint Augustin multiplie «les allégories et les autres jeux d'esprit»¹⁹ et, ne connaissant pas l'hébreu, s'égaré. Faut-il excuser saint Augustin sur ce «qu'il s'est plutôt proposé d'expliquer les Psaumes selon le sens mystique que selon le sens littéral»²⁰? Cela n'excuse pas ses longues digressions et le fait qu'il s'éloigne «même assez du sens commun»²¹. Cette ignorance des langues a eu des conséquences

15. R. Simon, *Lettres choisies de M. Simon où l'on trouve un grand nombre de faits anecdotes de littérature*. Nouvelle édition, Amsterdam, 1730, t. III, p. 45 et suiv.

16. *Ibid.*, respectivement p. 51, 50.

17. Écrit resté inédit jusqu'en 1983, publié par J. Le Brun et John Woodbridge, Paris, P.U.F., 1983.

18. R. Simon, *Additions...*, *op. cit.*, p. 48.

19. *Ibid.*, p. 49.

20. *Ibid.*, p. 50.

21. Cette notion que nous avons déjà rencontrée est centrale, à toute époque, dans l'œuvre de Simon, voir *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, Rotterdam, 1689, p. 9.

théologiques: n'ayant pu lire tous les Pères en leur langue, saint Augustin put passer pour un «novateur»²²; ainsi il «diffère en beaucoup de choses des Pères qui l'ont précédé» et il consulte plutôt «la force de son esprit que la tradition des Pères»²³. Ce jugement double (d'un côté l'interprétation des textes, de l'autre l'élaboration théologique) sera repris, développé et nuancé peu après dans l'*Histoire critique du Vieux Testament*²⁴ au cours du chapitre VIII, «Méthode des premiers Pères dans l'Explication de l'Écriture. Examen des Règles de saint Augustin pour l'interprétation de la Bible»²⁵. Nous y retrouvons les arguments rapidement présentés en 1677, mais le chapitre s'ouvre sur un éloge: «On peut trouver dans les ouvrages de saint Augustin un grand nombre de règles très utiles pour l'intelligence du sens littéral de la Bible, et surtout dans ses livres de la Doctrine Chrétienne où il a fait un recueil de tout ce qu'il a jugé nécessaire sur ce sujet»²⁶. En une habile argumentation, Simon invoque contre saint Augustin les arguments mêmes que ce dernier a présentés dans le *De Doctrina Christiana*, nécessité de connaître les langues, grec et hébreu, d'avoir des exemplaires corrects, de toujours recourir aux originaux, de connaître les réalités auxquelles il est fait allusion dans la Bible²⁷. S'agit-il par ailleurs de la dialectique qu'Augustin «assure être d'un très grand usage pour pénétrer les difficultés qui se rencontrent dans la Bible»²⁸, Simon acquiesce, tout en soulignant, en une ironie à peine dissimulée, les critiques qui ont pu être «autrefois» opposées à cet usage du raisonnement dans l'interprétation: «Ce principe est, à la vérité, bon; mais il faut prendre garde à n'en abuser pas, et à ne pas donner nos raisonnements pour des maximes de foi tirées immédiatement de l'Écriture. C'est ce que les ennemis de saint Augustin lui ont autrefois reproché, l'accusant d'être attaché aux règles de la Dialectique, comme s'il y eût eu plus de subtilité dans tous ses ouvrages que de solidité»²⁹.

22. R. Simon, *Additions...*, *op. cit.*, p. 55.

23. *Ibid.*, p. 56.

24. Publiée puis supprimée en 1678, rééditée en 1680, puis à Rotterdam en 1685, édition que nous suivons.

25. R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, éd. cit., p. 386 et suiv.

26. *Ibid.*, p. 386.

27. Cf. saint Augustin, *De Doctrina Christiana*, l. II, chap. XII-XVI.

28. Cf. *De Doctrina Christiana*, l. II, chap. XXXI.

29. R. Simon, *Histoire critique du Vieux Testament*, éd. cit., p. 389, voir aussi

Au chapitre suivant Simon présente la « méthode » de saint Augustin dans ses commentaires sur l'Écriture Sainte³⁰. Certes Augustin n'a pas eu « autant d'érudition » qu'Origène ou saint Jérôme dont le critique vient d'exposer la méthode, « mais il a en quelque façon suppléé à ce défaut par la force de son esprit et par la solidité de son jugement »³¹. Dans l'*Histoire critique du Vieux Testament* les réserves sur les qualités de critique d'Augustin sont plus nettement compensées que dans le texte des *Additions aux Recherches curieuses [...] de Brerewood*³². Le double jugement de Simon organise tout ce chapitre IX : d'un côté la négligence du « sens littéral », l'insistance sur les « sens allégoriques », l'ignorance de la critique, les préjugés de philosophie et de théologie, des digressions et des subtilités, d'un autre côté de la subtilité, de la justesse dans l'invention³³. En apparence la distinction entre le critique et le théologien sauve l'autorité du Père de l'Église, en réalité il manque à saint Augustin, aux yeux de Simon, le fondement scripturaire qui permettrait à sa pensée de dépasser la « vraisemblance » et une simple « apparence de vérité » dans ses principes³⁴. Même si ce jugement sévère semble décalé par rapport aux grands débats du siècle sur l'augustinisme, la justification, la grâce, la liberté, la nature, la critique de Richard Simon tend à priver de toute autorité véritable le témoignage de saint Augustin : à l'origine de toute pensée solide doit se trouver, selon l'ancien oratorien, qui, en leur donnant une autre application, se fait l'écho des principes de Descartes et de Malebranche, la « recherche de la vérité »³⁵, la nécessité d'une « méthode », des « règles pour l'intelligence du sens ».

Dans les années qui suivent la publication puis la suppression et enfin les rééditions de l'*Histoire critique du Vieux Testament*, les allusions à saint Augustin sont nombreuses dans la correspondance

p. 390. Cf. *De Doctrina Christiana*, l. III, chap. V, sur les difficultés du « sens métaphorique ». On remarquera au même endroit chez Richard Simon un procédé analogue, lorsqu'il insiste sur les critiques des allégories de saint Augustin par le cardinal Du Perron.

30. *Ibid.*, p. 391 et suiv.

31. *Ibid.*, p. 397.

32. Dans ces *Additions* « la force de son esprit » était, comme nous l'avons vu, considérée moins comme une qualité que comme une facilité.

33. *Ibid.*, p. 398-400.

34. *Ibid.*, p. 400.

35. Il exprimait ce souci de rechercher la vérité dès le temps des *Additions*, éd. cit. p. 47.

de Simon. L'occasion pouvait être l'œuvre d'un auteur du siècle précédent comme Sadolet qui préférait les Pères grecs à saint Augustin « qui lui paraissait quelquefois outré dans ses livres contre les Pélagiens », bien que le saint l'emporte pour la « pénétration d'esprit »³⁶, et Simon de noter que l'usage d'Augustin fait par les Réformateurs « nuisait beaucoup à la Religion catholique » ; ce seraient les controverses *De auxiliis* qui auraient contribué à exalter l'autorité d'Augustin au point que même les jésuites veulent « faire croire à tout le monde qu'ils ne s'éloignent point de sa doctrine »³⁷.

Quelques mois plus tard des réflexions sur Maldonat et la prédestination donnent à Simon l'occasion de souligner la nouveauté de l'interprétation augustinienne du verset de la première *Épître à Timothée* (II, 4), « Dieu veut que tous les hommes soient sauvés », interprétation peu « digne » de l'esprit d'Augustin³⁸. Encore le 2 novembre 1684, Simon, de façon péremptoire, exprime sa préférence pour les Pères grecs sur « les meilleurs auteurs latins » qui « n'ont presque rien de bon que ce qu'ils ont emprunté des premiers »³⁹. À chaque fois Simon cite les auteurs qui ont attaqué saint Augustin, ainsi le P. Sirmond, le P. Morin et le docteur de Launoy, même s'il feint de prendre ses distances par rapport à ce dernier qui « prétend montrer par des autorités prises des Apôtres et des Pères de siècle en siècle jusqu'à notre temps une tradition constante opposée à la doctrine de saint Augustin »⁴⁰.

Cependant les grandes critiques du Nouveau Testament vont permettre à Simon de présenter de façon argumentée et nuancée son jugement sur saint Augustin. Dès la Préface de l'*Histoire critique du texte du Nouveau Testament* (Rotterdam, 1689), l'auteur oppose le « véritable Chrétien » dont la « foi est fondée sur la parole de Jésus-Christ » et sur « une tradition constante des Églises catholiques » au « disciple de saint Augustin »⁴¹. Mais c'est en 1693, dans l'*Histoire*

36. R. Simon, *Lettres choisies...*, *op. cit.*, t. I, p. 151-155, lettre du 4 novembre 1683.

37. *Ibid.*, t. I, p. 155.

38. *Ibid.*, t. I, p. 160, lettre du 6 mars 1684.

39. *Ibid.*, t. I, p. 213, lettre du 2 novembre 1684, à M. J. H.

40. *Ibid.*, t. I, p. 266, lettre du 30 janvier 1690 à M. D. T.

41. Ce qui n'empêche pas Simon de louer à l'occasion les arguments du saint contre les Manichéens : s'appuyer sur des « faits », sur des « écrits » et non sur des « raisons imaginaires », *Histoire critique du texte du Nouveau Testament*, éd. cit., p. 9-10.

critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament, que nous trouverons, à côté de nombre d'allusions dispersées, quatre gros chapitres (chap. XVII-XX) consacrés respectivement aux commentaires de saint Augustin sur le Nouveau Testament, au livre *De la concorde des Évangiles*, aux écrits contre les Ariens puis contre les Pélagiens. Dans la Préface, Simon reprend les jugements qu'il formule et affine depuis plus de vingt ans, tout en centrant cette fois la visée sur la théologie augustinienne autant que sur la lecture des textes par Augustin : contre les Pélagiens le saint « a été l'auteur d'un nouveau système. Il s'est éloigné des anciens commentateurs, ayant inventé des explications dont on n'avait point entendu parler auparavant »⁴². En plusieurs endroits cette Préface marque l'importance, non seulement historique ou critique, mais aussi théologique, de cette thèse : non pas « opposer toute l'antiquité à saint Augustin », mais préférer « le commun consentement des anciens docteurs aux opinions particulières de saint Augustin », non pas condamner les interprétations du Père de l'Église, mais ne pas en faire « des articles de foi ». Cette *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* se présente ainsi comme un livre à thèse, la « nouveauté » augustinienne étant, malgré toutes les nuances, opposée à « tous » les Pères. Cela peut aller chez Simon sinon jusqu'à une réhabilitation des Pélagiens, au moins jusqu'à juger que leurs interprétations peuvent être en accord avec « les anciens commentateurs »⁴³ : « Si l'on ôte ce qui regarde la grâce et quelques autres points qui sont connus de tout le monde, Pélage a suivi la créance commune de l'Église qu'il a même défendue avec vigueur contre les hérétiques »⁴⁴.

À propos des commentaires de saint Augustin sur le Nouveau Testament, Simon dénonce les allégories, les métaphores, les mystères dans les mots alors qu'il faudrait expliquer ces « façons de parler » comme des « Ebraïsmes »⁴⁵. Même du point de vue littéraire saint Augustin trouve difficilement grâce aux yeux du critique : « Ses pointes et ses antithèses ne sont point désagréables parce qu'il les accompagne de temps en temps de belles leçons sur la théologie,

42. R. Simon, *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, Rotterdam, 1693, préface non paginée.

43. *Ibid.*, préface. Voir aussi p. 206, 236-246.

44. *Ibid.*, p. 238.

45. *Ibid.*, p. 246-247.

néanmoins ses lieux communs sont quelquefois ennuyeux»⁴⁶. Nous retrouvons au cours de ces longs chapitres l'accusation de « nouveauté » que Simon a déjà maintes fois formulée à l'égard de saint Augustin, et, avec malice, il rappelle l'opinion de Jansenius qui louait le saint d'avoir été le premier à s'attacher à l'Écriture sans considérer la tradition⁴⁷. Or, comme nous le montrerons plus loin, si le jugement peut surprendre, il correspond bien, du point de vue théologique, à une des constantes de l'exégèse simonienne : l'Écriture, objet d'un travail critique indispensable, tire son autorité de la Tradition, de l'usage ecclésial dans lesquels elle est interprétée, utilisée, et, au sens propre, « canonisée ». Dans ces perspectives, la « nouveauté » risque de ruiner l'autorité d'une interprétation ou d'un commentaire. Mais nous verrons comment un même recours à une « tradition », mais de façon toute différente entre eux, caractérise la pensée de Bossuet et la pensée de Simon.

Si la critique de Simon porte sur l'interprétation des textes, cette critique a nécessairement des conséquences théologiques : montrer que les mots du verset de l'*Épître aux Romains* (v, 12) « *In quo omnes peccaverunt* » ne sont pas « si clairs qu'on ne puisse les interpréter de différentes manières, même selon le sens grammatical »⁴⁸ et qu'il y a en ce verset de l'« ambiguïté »⁴⁹ et « un abîme de difficultés »⁵⁰, c'est entrer dans un très ancien débat sur le sens de *eph'ô, in quo*, au sens de *quatenus* ou de *quia*, qui a divisé de longue date les interprètes et les théologiens, au point qu'une étude historique des interprétations de ce *in quo* permettrait de dresser les grandes lignes d'une histoire de la théologie de la grâce au cours des siècles. Ici Simon juge la doctrine de saint Augustin à la lumière d'une double « autorité », l'Écriture et « la tradition de l'Église catholique »,

46. *Ibid.*, p. 251.

47. *Ibid.*, p. 260. Voir aussi p. 664 le jugement de Simon sur Jansenius « prévenu de certains sentiments de théologie » et qui « s'éloigne rarement » des sentiments de saint Augustin. On notera que peu auparavant un décret du Saint-Office du 7 décembre 1690 condamnant les erreurs des Jansénistes condamnait l'attachement exclusif à la doctrine de saint Augustin sans égard aux bulles du pape : « *Ubi quis invenerit doctrinam in Augustino clare fundatam, illam absolute potest tenere et docere, non respiciendo ad ullam Pontificis Bullam* », Denzinger, *Enchiridion symbolorum*, [31^e éd., 1957], n. 1320.

48. R. Simon, *Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*, éd. cit., p. 286.

49. *Ibid.*, p. 287.

50. *Ibid.*, p. 290.

l'antiquité étant la règle de la vérité⁵¹. Ainsi Pélage apparaît en plusieurs de ses ouvrages proche des Pères grecs, et Simon, prenant parti, à propos de cette interprétation de l'*Épître aux Romains*, sur la question cruciale au xvii^e siècle de la grâce et de la justification, contre la doctrine augustinienne de la grâce « efficace » qui « les fassent agir efficacement »⁵², peut écrire à propos des hommes qu'« il est toujours en leur pouvoir, selon la doctrine des anciens Pères, d'agir ou de ne point agir, Dieu laissant à leur liberté de croire ou de ne point croire »⁵³. On pourrait « concilier » avec les autres Pères saint Augustin, seulement « il étend trop loin ses principes » tout en ayant su « combattre avec force les nouveautés de ces hérétiques [les Pélagiens] »⁵⁴. On voit que l'argumentation où se conjuguent interprétation des textes et raisonnement théologique repose sur un principe commun, mais susceptible d'interprétations diverses, la « nouveauté ». Cette notion, centrale dans les débats théologiques, ecclésiastiques et spirituels du xvii^e siècle, est en effet d'usage délicat. Ainsi, en 1696, Simon écrit dans une lettre à M. J. S. : « Une opinion ne peut être appelée nouvelle quand elle se trouve conforme à la plupart des anciens écrivains ecclésiastiques. Saint Augustin et saint Thomas ne composent pas toute l'Antiquité ; or les jésuites qui ne s'étaient point entièrement assujettis à l'autorité de ces deux maîtres virent bientôt que la doctrine des théologiens de Louvain et de Douai n'était pas conforme aux plus anciens Pères »⁵⁵ ; ainsi pour combattre « les novateurs », Maldonat, au xvi^e siècle, abandonnait saint Augustin et saint Thomas et se rangeait « le plus souvent du côté des Pères grecs »⁵⁶. Simon jugera plus tard que les jésuites, tel Mariana, « ne sont pas blâmables » pour ne suivre aucun docteur pour maître, « ni saint Augustin, ni saint Thomas », malgré les prescriptions du *Ratio studiorum*⁵⁷.

Avec la série des grandes Critiques, Simon a écrit l'essentiel de ce qu'il voulait dire sur saint Augustin et il a abordé, comme nous l'avons vu, les questions théologiques conséquences nécessaires

51. *Ibid.*, p. 291.

52. Cf. *ibid.*, p. 887-888 : « Il serait difficile de produire aucun auteur avant saint Augustin qui ait attaché au mot d'efficace le sens que ce Père lui donne ».

53. *Ibid.*, p. 295.

54. *Ibid.*, p. 297-298.

55. R. Simon, *Lettres choisies*, éd. cit., t. I, p. 336 ;

56. *Ibid.*, p. 337.

57. R. Simon, *Bibliothèque critique*, t. I, Bâle, 1709, p. 51-52.

des résultats de son travail critique. Désormais il pourra exposer de nouveau ses principes et répondre par avance aux critiques et réfutations qu'il pressent. C'est encore autour de la « nouveauté » des doctrines que se dessinent les positions en présence. Au P. Quesnel, son ancien confrère, et à « ses bons amis » qui « traitent de nouveauté tout ce qui ne s'accorde point avec la doctrine de saint Augustin », Simon répond que la « tradition » ne commence pas avec ce Père et que l'Église a été avant lui⁵⁸.

À propos de l'édition de saint Augustin par les bénédictins de Saint-Maur, c'est encore l'argument de la nouveauté qui reparaît et Simon peut écrire encore une fois : « Dom Coutan a très bien fait voir que saint Augustin qui a été suivi par le Maître des sentences et par les autres théologiens qui ont écrit après lui a inventé de nouvelles façons de parler et qu'il a fait comme une nouvelle théologie pour ce qui est des expressions »⁵⁹. Cependant ce reproche de nouveauté, on le voit par ce texte, n'est que dans les « façons de parler » et dans les « expressions » ; comme Simon l'écrit plus loin, il ne porte pas sur « la substance de la Religion » :

Du reste saint Augustin ne doit pas être appelé Novateur pour n'avoir point suivi en toutes choses les Pères qui l'ont précédé. Il suffit qu'il convienne avec eux de tout ce qui appartient à la substance de la Religion. Ce sacré dépôt s'est conservé également dans l'Église d'Orient et dans celle d'Occident. Pour trouver la tradition de l'Église sur les matières de la grâce et de la prédestination, il ne faut pas la commencer par saint Augustin, comme font quelques Augustiniens outrés : on doit remonter jusques aux temps apostoliques⁶⁰.

L'accusation de semipélagianisme dont Simon peut être l'objet (et qu'il devait prendre avec une certaine légèreté lorsqu'il écrivait de lui-même : « lui qui a toujours été un franc moliniste »⁶¹) retomberait ainsi sur « les anciens écrivains », sur les Pères grecs, mais l'auteur des *Histoires critiques* souligne qu'il n'a entrepris sa défense de ces Pères que contre « quelques Augustiniens outrés », manière de ne retenir de l'augustinisme que ce qui est juste, ce qui est conforme à la tradition⁶². Car il s'agit bien d'une défense de

58. *Ibid.*, t. III, Amsterdam, 1708, p. 81.

59. *Ibid.*, t. III, p. 113.

60. *Ibid.*, t. III, p. 143-144.

61. *Ibid.*, t. I, p. 509, dans des pages sur les *Remarques sur Virgile et sur Homère* de Faydit.

62. *Ibid.*, t. III, p. 157, voir aussi p. 163-164.

«la tradition de l'Église», de montrer «qu'elle n'a point varié sur les dogmes fondamentaux de la grâce et du libre-arbitre»⁶³, ce qui a été une intention centrale de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament*.

Il n'y aura rien de très nouveau dans le chapitre consacré à saint Augustin dans la posthume *Critique de la Bibliothèque des auteurs ecclésiastiques et des Prolégomènes de la Bible publiés par M. Ellies Du Pin*⁶⁴. À propos de ce qu'avait écrit Ellies Du Pin, Simon reprend les idées que depuis une quarantaine d'années lui suggéraient les œuvres de saint Augustin et les débats du xvii^e siècle sur la grâce : le saint a suivi «une route toute nouvelle, soit dans l'explication de l'Écriture, soit dans les opinions de théologie»⁶⁵, mais Simon refuse de décrier tous les ouvrages d'Augustin, il fait un grand éloge du *De Civitate Dei*, de son érudition, de sa «lecture des écrivains profanes», de sa capacité à choisir les «meilleurs auteurs», à parler à des païens en citant «leurs plus célèbres écrivains»⁶⁶; on reconnaît dans cet éloge l'hommage rendu à l'écrivain, au philosophe, mais aussi le silence fait sur l'interprète de l'Écriture et sur le théologien.

BOSSUET JUGE DE RICHARD SIMON

Cette longue suite de jugements portés par Richard Simon sur saint Augustin conduit à nuancer les affirmations à l'emporte-pièce que posait l'auteur du travail dont nous étions parti. Certes des années 1670 jusqu'aux années 1710 Simon n'a cessé de soutenir et de prouver qu'il y a bien eu une «nouveauté» augustinienne et un écart considérable entre lui et les Pères grecs et toute la «tradition de l'Église» avant lui. Mais c'était aussi sans nuances que se présentait l'ample réfutation qu'écrivit Bossuet de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* et en particulier des positions simoniennes sur le péché originel et sur la grâce. Dans la *Défense de la tradition et des Saints Pères*,

63. *Ibid.*, p. 161.

64. Paris, 1730, t. I, p. 137-149, chap. IX.

65. *Ibid.*, p. 145.

66. *Ibid.*, p. 140-141.

restée inédite jusqu'en 1753⁶⁷, mais composée tout au long des dix dernières années de la vie de Bossuet jusqu'à la veille de sa mort⁶⁸, l'évêque de Meaux répond point par point à *l'Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* de Simon ; son livre est sans doute un des moins connus, mais, même discutabile en mainte page et emporté par l'éloquence et la polémique, c'est un des plus importants qu'il ait écrits⁶⁹. Nous ne pouvons ici suivre pas à pas l'argumentation de Bossuet qui s'étend sur plus de 600 pages, mais les grandes lignes du livre se dessinent avec clarté et montrent que dans le livre de Simon ce sont les critiques adressées à la science et à la doctrine de saint Augustin qui ont particulièrement irrité Bossuet.

Dès la préface, l'idée centrale est posée, la « nouveauté » ; Simon est le type du « nouveau critique » qui prend « le parti des novateurs » [c'est-à-dire des protestants]⁷⁰, et ce que Bossuet réfute tout au long de sa *Défense de la tradition et des Saints Pères*, c'est l'opinion selon laquelle saint Augustin serait, selon Simon, l'« auteur d'un nouveau système »⁷¹. Sur le fond, deux points essentiels sont visés : d'une part la tradition dont Simon ne donne pas la « vraie idée » et qui ne sert à l'ancien oratorien qu'à « affaiblir l'Écriture »⁷², d'autre part la doctrine du péché originel et de la grâce. De fait Bossuet repère bien l'intention profonde de Simon dont le rapport à saint Augustin est le meilleur révélateur : pour la tradition, c'est le rapport de saint Augustin avec les Pères grecs qui aux yeux de Bossuet met en cause la continuité et l'unité de cette tradition ; pour le péché originel et la grâce, c'est encore saint Augustin qui, pour Bossuet, constitue l'autorité théologique fondamentale. Bossuet et Simon partagent le même respect pour la tradition : retour aux origines, principe, admis alors, que le plus ancien est plus proche d'une vérité originelle,

67. Bossuet, *Œuvres posthumes*, Paris, 1753, t. II, p. 1 et suiv., édition due à Ch. F. Leroy.

68. Le *Journal* de Ledieu, la *Correspondance* de Bossuet, les lettres imprimées et manuscrites d'Arnauld et de Mabillon permettent de suivre de 1693 à 1703 la composition du livre.

69. Nous suivrons l'édition Lachat des *Œuvres complètes*, t. IV, Paris, Vivès, 1862, faute d'une édition critique tenant compte des passages manuscrits conservés à Paris, à Melun, à Modène, etc. et des nombreux documents conservés sur la rédaction et la publication du livre.

70. Éd. Lachat, t. IV, p. VIII.

71. *Ibid.*, p. 1, et p. 2, 8, 143, etc.

72. *Ibid.*, respectivement p. 42, 36.

principe de Vincent de Lérins auquel l'un et l'autre se réfèrent (la tradition est ce qui est cru partout, toujours, par tous)⁷³. L'opposition entre les deux auteurs porte moins sur l'existence des traditions (l'un et l'autre se réfèrent au décret du concile de Trente, décret d'ailleurs fort nuancé) que sur la nature de la tradition, sur la façon dont elle s'exprime et sur son rapport à l'Écriture⁷⁴. Car il y a deux conceptions de la tradition ; celle de Simon serait, pour reprendre les mots d'Yves Congar, «une notion objective ou documentaire de la tradition»⁷⁵, elle permet d'établir une vérité originelle qui est, même perdue et postulée, une vérité textuelle originelle⁷⁶ ; alors ce qui est le plus ancien n'est le plus ancien que *pour nous* et n'est pas nécessairement le plus exact⁷⁷, cette vérité étant d'ordre historique et non pas métaphysique⁷⁸. Celle de Bossuet, comme celle de nombreux hommes du XVII^e siècle et point seulement proches du jansénisme, serait aussi documentaire et historique⁷⁹, mais, quelles que soient les difficultés philosophiques et théologiques que pose alors la considération de «faits historiques»⁸⁰, la tradition est attestée dans une histoire dont le sens ne peut être qu'univoque : les Pères grecs ont la même foi que saint Augustin, et Bossuet dénonce l'«illusion» de ceux «qui veulent que l'on trouve la vérité plus pure dans les écrits qui ont précédé les disputes»⁸¹. Mais en

73. Principe lérinien rappelé dès la préface de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* et encore p. 269, et invoqué par Bossuet, éd. Lachat, éd. cit., t. IV, p. 346.

74. Sur la tradition selon les auteurs de l'époque moderne contentons-nous de signaler Remi Snoeks, *L'argument de tradition dans la controverse eucharistique entre catholiques et réformés français au XVII^e siècle*, Louvain, Publications universitaires, Gembloux, J. Duculot, 1951 ; le livre classique de Yves Congar, *La tradition et les traditions. Essai historique*, Paris, Fayard, 1960 ; et Georges Tavard, *La tradition au XVII^e siècle en France et en Angleterre*, Paris, Cerf, 1969, ce dernier comportant un chapitre sur Richard Simon et un chapitre sur Bossuet.

75. Y. Congar, *op. cit.*, p. 239.

76. Voir notre étude «Sens et portée du retour aux origines dans l'œuvre de Richard Simon», dans *La jouissance et le trouble. Recherches sur la littérature chrétienne de l'âge classique*, Genève, Droz, 2004, p. 195-216.

77. *Ibid.*, p. 203-205.

78. *Ibid.*, p. 215.

79. Voir Y. Congar, *op. cit.*, p. 240-241.

80. Voir Owen Chadwick, *From Bossuet to Newman*, 2^d ed., Cambridge, Cambridge University Press, 1987 [1^{re} éd. 1957], et surtout Nicolas Piqué, *De la tradition à l'histoire. Éléments pour une généalogie du concept d'histoire à partir des controverses religieuses en France (1669-1704)*, Paris, Champion, 2009.

81. Bossuet, *op. cit.*, t. IV, p. 207.

réalité Bossuet ne dit pas, malgré les apparences, la même chose que Simon : la « vérité plus pure » n'est pas selon Bossuet d'ordre littéraire ou textuel, mais d'ordre théologique. Si la « postérité parle plus clairement » et « s'explique mieux après que les questions ont été agitées »⁸², c'est qu'une autorité théologique a tranché et établi « par des actes authentiques et universels »⁸³ cette vérité, rendant inutile la discussion des passages particuliers. Ainsi Bossuet peut dire que l'Église est « unanime » et que, pour ainsi dire rétrospectivement, « le sentiment unanime de l'Église présente suffit pour ne point douter de l'Église ancienne »⁸⁴. Donc pour l'évêque de Meaux critiquer *un Père* (saint Augustin) c'est attaquer *toute* la tradition⁸⁵ ; la tâche d'« un vrai catholique » est de « concilier »⁸⁶, et cela ne peut se faire qu'en considérant la « doctrine », la « matière théologique ». Donc, selon Bossuet, saint Augustin, loin d'être un « novateur », et loin, inversement, d'avoir posé ses « sentiments » en « articles de foi », a donné un « corps de théologie » et, pour reprendre, mais en un sens qui n'est plus péjoratif, les termes de Simon, « un système plus suivi » que tous les autres⁸⁷.

Le second point de désaccord entre Bossuet et Simon porte sur le contenu de cette doctrine, la question du péché originel et de la grâce. Contre le manifeste, et avoué, penchant de Simon vers le molinisme, voire le semipélagianisme, Bossuet affirme la doctrine de « la grâce efficace » dont l'auteur de l'*Histoire critique des principaux commentateurs du Nouveau Testament* avait discuté la pertinence et affirmé la nouveauté. Dans sa tentative pour déconsidérer la position théologique de Simon en la poussant à l'extrême, jusqu'au « pélagianisme »⁸⁸, Bossuet ne manquait certes pas d'arguments, et le fait qu'un Jean Le Clerc ait dès 1685 fustigé « la doctrine qu'un évêque d'Afrique a inventée il y a douze cents ans », voyant des « pensées de métaphysique » dans « la perte que l'homme a faite de sa liberté »⁸⁹, ne pouvait que le conforter dans sa conviction. Bossuet

82. *Ibid.*, t. IV, p. 204, 206.

83. *Ibid.*, t. IV, p. 281. « Acte » n'a pas le même sens pour Bossuet (dogme défini par un concile) que pour Simon (document littéraire ou historique).

84. *Ibid.*, t. IV, p. 285, 286.

85. Voir G. Tavard, *op. cit.*, p. 186-188.

86. Bossuet, éd. Lachat, *op. cit.*, t. IV, p. 241.

87. *Ibid.*, t. IV, p. 243, 260.

88. *Ibid.*, t. IV, p. 165.

89. Voir Annie Barnes, *Jean Le Clerc (1657-1736) et la République des*

pouvait trouver dans l'œuvre de Simon un témoin d'une tradition favorable au pélagianisme qu'il dénonçait déjà chez Érasme vu comme ancêtre de l'auteur des *Histoires critiques*⁹⁰. Cependant, quels que soient le penchant ou la complaisance de Simon pour une conception «pélagienne» de la grâce, la question pour l'ancien oratorien était de critique, ni de théologie, ni de philosophie, même si la critique avait d'immédiates conséquences théologiques : ainsi le commentaire de *Romains* v, 12 auquel Bossuet consacre plusieurs pages⁹¹ pour contredire l'interprétation par Simon du *in quo* de saint Paul. L'antiaugustinisme de Simon, en distinguant chez le Père de l'Église l'interprète de l'Écriture et le théologien, le témoin d'un âge particulier de l'histoire de la pensée et l'auteur d'une doctrine de valeur universelle, est en quelque sorte le point d'application sur un cas précis, et peut-être la métaphore, du problème posé à l'époque moderne aux religions dont les croyances et les pratiques s'appuient sur des faits et sur des textes, sur des «actes», sur la lecture et la «relecture»⁹² des témoins de l'origine : l'épreuve de l'histoire et de la critique.

jacleb@orange.fr

Lettres, Paris, Droz, 1938, p. 107, citation de Le Clerc, *Entretiens sur diverses matières de théologie*, Amsterdam, 1685 ; en 1703, Le Clerc récidivera avec un véritable pamphlet contre la prédestination sous pseudonyme, au tome XII des *Œuvres* de saint Augustin publiées à Anvers [Amsterdam] ; voir A. Barnes, *op. cit.*, p. 141, et Kurt Flasch, «Jean Leclerc über Augustinus», dans *Augustinus in der Neuzeit*, *op. cit.*, p. 243-253.

90. Bossuet, éd. Lachat, *op. cit.*, t. IV, p. 106-110.

91. *Ibid.*, t. IV, p. 264-279, 341-346.

92. Voir Milad Doueïhi, *Solitude de l'incomparable. Augustin et Spinoza*, Paris, Seuil, 2009, p. 67.